

**Procès-verbal de la réunion du Bureau Communautaire  
du 11 décembre 2023**

Date de convocation	04.12.2023
Nombre de conseillers :	
En exercice :	10
Présents :	8
Votants	8
Quorum :	6
Visé et publié le	14-12-2023

L'an deux mille vingt-trois le onze décembre à 9h, le Bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Otri, à Moul-Chicheboville, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Etaient présents : MM. Philippe PESQUEREL, Patrice MARTIN, Claude FOUCHER, Philippe PIARD, M. Eric MARGERIE (arrivée à 9h30), Mmes Régine ENEE, Alexandra LEPINAY, M. Stéphane AMILCAR formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Nathaly MONROCCQ, M. Laurent DECLERCK,

Secrétaire de séance : M. Claude FOUCHER

La séance est ouverte par M. le Président.

M. Claude FOUCHER est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Il convient de délibérer sur le point relevant des délégations au Bureau.

**Accord cadre à bons de commande de Maîtrise d'œuvre pour l'assainissement des eaux usées : avenant n°1**

Pour faciliter la mise en œuvre du marché, étant donné la multiplicité des bons de commande à faibles montants de travaux et d'honoraires, il est proposé que les missions AVP et PRO seront fusionnées et que le maître d'œuvre, SICEE Ingénierie, pourra facturer la totalité de ses missions réalisées (de l'AVP à l'AOR) dès la signature du PV de réception des travaux plutôt qu'à l'échéance du délai d'un an de garantie de parfait achèvement.

Cette modalité n'exonère pas le maître d'œuvre de ses obligations et responsabilités durant ce délai d'un an pour garantie de parfait achèvement.

Cette modification des modalités de facturation fait l'objet du présent avenant n°1.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Décide la passation d'un avenant n°1 à l'accord cadre à bons de commande de maîtrise d'œuvre pour l'assainissement des eaux usées ;

↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.

**Autres sujets abordés :**

- Préparation du Conseil communautaire du 21 décembre 2023

La séance est levée à 10h45.

Le secrétaire de séance  
Claude FOUCHER



Le président,  
Philippe PESQUEREL